

Ordre du Jour :

- Approbation du CR de l'Assemblée Générale du 21 Juin 2022
- Accueil par la Présidente
- Rapport Moral par la Présidente,
- Rapport d'Activités 2022-2023 par la Directrice
- Rapport Financier et Bilan Comptable (2022) par le Trésorier
- Présentation du Budget Prévisionnel 2023, par le Trésorier
- Intervention de la Commissaire aux Comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Montants des Adhésions à l'ONPA pour 2023-2024

La Présidente ouvre la séance à 14 heures 15, et remercie invités et adhérents nombreux, pour leur présence.

Elle informe que Monsieur le Maire rejoindra l'Assemblée Générale vers 15 heures 30, et prendra la parole.

RAPPORT MORAL

Elle présente ensuite son **Rapport Moral 2022-2023 : période non terminée.**

l'ONPA est forte à la mi-Juin 2023 de 1750 adhérents, dont une bonne centaine de Bénévoles (Réseau des Seniors Volontaires), formés par l'ONPA, qui ont œuvré cette année pour apporter réconfort, présence et Culture aux Nancéiens les plus fragiles.

Le Bureau de l'ONPA s'est réuni 4 fois dans l'année écoulée ; le CA, 3 fois. En présence de Marc Tenenbaum, Vice-Président, qui est remercié pour son soutien.

La Présidente remercie tous les Membres et l'Equipe de l'ONPA pour leur engagement, et leurs participations nombreuses :

- Accueil des Nouveaux Nancéiens,
- Fête des Associations
- Marchés Solidaires (Novembre : Bénéfices aux Blouses Rose) et Printemps.
- Journée Départementale Monalisa du 20 Octobre 22
- Congrès du GETCOP
- Après-midi culturelle, musicale, et gourmande de Noël
- 1ère Journée des Aidants organisée par la Ville de Nancy
- Thé Dansant et Expo photo (Du Temps et de l'Amour) pour la St Valentin
- Inauguration du Jardin Pédagogique le 24 Mars, en présence de nombreux invités.
- Participation à l'après-midi Seniors, de la Foire attractive de la Ville de Nancy.
- Participations à 2 journées « Jeuniors » à la Foire Expo.
- Participation (Présidente et Vice-Présidente) à l'élaboration du futur Conseil Nancéiens des Aînés.

Calendrier d'Activités d'été, avec une adhésion pour 2 mois à 5 Euros.

Des baisses de subventions nous ayant été annoncées dès Novembre 2022 par M. le Maire et Mme la Vice Présidente du CCAS, ainsi qu'une augmentation de nos frais de fonctionnement (fluides), nous nous sommes adressés aux Villes de la Métropole, plus Champigneulle, dont des habitants sont Adhérents de l'ONPA, pour solliciter une participation financière de leur part. Peu de réponses à ce jour, il nous est seulement fait proposition d'entrer dans plusieurs CA des CCAS concernés.

Pour améliorer la visibilité de l'ONPA, une Commission Communication a été créée.

La Présidente remercie le public pour son attention et met au vote son Rapport Moral: **il est approuvé à l'unanimité.**

APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

2. L'Approbaton du **CR de l'Assemblée Générale du 21 Juin 2022** ayant été omise en début de séance, elle est ensuite proposée au Vote : **Approbaton à l'unanimité.**

Parole est ensuite donnée au Professeur UL Philippe Perrin, Administrateur, qui présente son projet DevAH, et sollicite la participation des Adhérents, et personnes présentes.

RAPPORT d'ACTIVITE 2022-2023

3. La Directrice Radia Djebir présente ensuite le **Rapport d'Activité 2022-2023.** (Document papier remis à chaque participant).

Elle détaille les actions réalisées durant cette période, précise que les indicateurs d'activités présentent une augmentation de 15%, les adhésions ont augmenté de 9,5%.

La baisse importante des subventions engendrera le non-renouvellement d'un Poste en CDD (temps partiel), et le non- remplacement d'un personnel à temps plein, qui nous a quittés pour raisons personnelles (rupture conventionnelle).

Nous devons également appliquer plus de rigueur dans les prestations proposées (suppression de certaines activités non rentables).

Le Rapport d'Activité, mis au vote, **est adopté à l'unanimité.**

RAPPORT FINANCIER

4. Le Rapport Financier et le Bilan Comptable sont présentés par le Trésorier. Documents à l'écran.

A l'équilibre, de justesse, pour 2022.

Echanges avec le Public, et les Elues de la Ville.

Des questions au Trésorier sont posées par Madame Estelle Mercier, Adjointe en Charge des Finances, à laquelle se joint Madame Nadège Nicolas, Adjointe Déléguée à la Cohésion Sociale, Vice-Présidente du CCAS, et Administratrice de l'ONPA.

La Directrice apporte des précisions.

Madame Isabelle Chaillet, Commissaire aux Comptes, prend la parole, pour affirmer la bonne tenue des comptes.

Le Rapport Financier et le Bilan Comptable sont **adoptés à la majorité (26 abstentions).**

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

5. Quitus est donné aux Administrateurs (**unanimité**).

BUDGET PREVISIONNEL 20223

6. Présentation du Budget Prévisionnel 2023 : il n'est pas à l'équilibre, suite aux baisses de subventions de la Ville et du CCAS, cette dernière plus importante qu'annoncée.

Echanges avec les participants.

Il est évident que l'ONPA et sa Directrice feront tout en leur pouvoir pour réduire ce déficit.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CA

6 Administrateurs arrivés au terme de leur mandat de 3 ans, se représentent :

- Philippe Perrin,
- François Gremillet,
- Marie-Noëlle Bajolet,
- Françoise Pierron-Mathevet,
- Patrick Monnier,
- Delphine Kalck.

3 Administrateurs ne se représentent pas :

- Anne Gérard,
- Monique François,
- Christine Dagnolo.

La Présidente les remercie pour leur travail au sein du CA, pendant les années passées.

Un nouvel Administrateur co-opté en CA se présente :

- Jean-Claude Perrot.

Après votes, tous les sortants sont reconduits pour un mandat de 3 ans à l'**unanimité**.

Jean-Claude Perrot est élu Administrateur, à l'**unanimité**, pour mandat de 3 ans.

COTISATIONS 2023-2024

8. Augmentations des montants des adhésions annuelles à l'ONPA, 2023-2024:

- Pour les nancéiens : l'adhésion de 15 Euros passera à 17 Euros
- Pour les non-nancéiens : l'adhésion de 18 Euros passera à 25 Euros

Montants des Adhésions **adoptés à la majorité, avec 5 abstentions, et 29 voix contre.**

En l'absence de questions, la Présidente remercie l'assemblée, déclare close l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration doit se réunir immédiatement après en Salle des Mariages.

La Présidente
Françoise PIERRON-MATHEVET

La Vice-Présidente
Marie-Noëlle BAJOLET



